

PROGRAMME EUROPEEN ERASMUS + - ACTION CLE 1
MOBILITES DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

PROJET PERICA 2014- 2015

RESUME

L'EPLEFPA du Périgord conduit des projets européens depuis plus de 10 ans dans l'objectif d'épanouir et de renforcer les chances de poursuite d'étude et sur le marché de l'emploi de ses apprenants issus principalement de zones et de milieux défavorisés économiquement, socialement et culturellement. Il a aujourd'hui pour objectif de continuer les actions entreprises principalement orientées vers les formations techniques et d'élargir son action à l'enseignement général.

Pour y parvenir l'établissement doit favoriser la mobilité de ses personnels enseignants pour encourager les apprenants à partir et de ses personnels de gestion pour rendre plus efficaces ses structures suite à une fusion et ses projets pédagogiques (autour des filières alimentaires de qualité).

Le choix des deux établissements italien et hongrois est lié à des partenariats pédagogiques conduits antérieurement.

Ce projet de mobilité des personnels concernera:

- deux enseignants des matières générales (français et mathématiques) motivés par l'ouverture à l'enseignement général des projets de coopération européenne et internationale de l'établissement.
- trois membres du personnel de management de l'établissement et de gestion des formations issus des deux établissements fusionnés motivés par la plus grande efficacité de la fusion de nos deux établissements et par et les projets de partenariats directs à mettre en place dans les filières alimentaires de qualité.

Nos personnels effectueront leurs mobilités en job shadowing pour observer et analyser les méthodes et pratiques de leurs tuteurs dans les domaines de la pédagogie pour les deux enseignants et du management des structures et des formations pour les trois membres du personnel de gestion.

Tous nos personnels en profiteront pour discuter avec leurs tuteurs et les membres des écoles partenaires des futurs projets à construire pour les années à venir.

La sélection des candidats s'est faite en fonction de:

- leur motivation pour le projet de mobilité dans toutes ses dimensions: ouverture à l'enseignement général, amélioration de l'efficacité de la fusion, projets autour des filières agroalimentaires de qualité
 - leur implication dans les projets conduits jusqu'à présent dans nos établissements et depuis leur fusion
 -

Les personnels retenus souhaitent acquérir de meilleures compétences linguistiques, pédagogiques et en gestion de fusions, de formations et de mise en place de projets pluridisciplinaires.

Les Europass Mobilité qui leur seront délivrés ont pour but de reconnaître l'acquisition de ses compétences et de dynamiser la participation des personnels dans les projets de coopération européenne et internationale de l'établissement.

Les mobilités envisagées feront l'objet d'une convention bilatérale avec les établissements qui prévoira tous les aspects pratiques: cahiers des charges, engagements de personnels, conditions d'accueil et de participation aux activités ...

La préparation des mobilités s'effectuera avec le concours des professeurs de langues et des ressources de notre Centre de documentation et d'information pour les aspects linguistiques et surtout culturels, socio-économiques des pays et des régions concernées.

La visioconférence et la messagerie électronique seront utilisées aussi pour préparer au mieux ces mobilités.

Les résultats attendus sont une plus grande professionnalisation de nos collègues mobiles grâce à l'acquisition de compétences linguistiques, pédagogiques et managériales supplémentaires qui auront donc pour conséquence à terme une plus grande participation de nos personnels puis de nos apprenants à ces actions.

L'impact sur les personnels et les apprenants sera mesuré quantitativement (nombres, taux et ratios divers) et qualitativement (interview, conférences).

La diffusion des résultats se fera auprès de la communauté éducative de l'établissement, de nos tutelles administratives (Conseil régional, SRFD, DGER et ses réseaux géographiques) ainsi que nos partenaires institutionnels locaux (Conseil général, Chambre d'agriculture) sous la forme de de communiqués et de rencontres.